

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,4 % EN OCTOBRE 1991

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation augmente de 0,4 % en octobre 1991 et s'établit à 134,0 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 5,0 %, contre 5,5 % l'an passé à pareille époque.

L'évolution des prix de ce mois est caractérisée par une hausse marquée du mazout (+ 10,2 %; mais - 17,9 % par rapport à octobre 1990) et par l'adaptation des tarifs médicaux (+ 11,1 %; la précédente date d'avril 1989 et il faut préciser qu'ils n'ont augmenté que très modérément au cours des dix dernières années). Le niveau du taux annuel de renchérissement (+ 5,0 %) est dû en grande partie à un effet de base afférent aux produits pétroliers, qui ont notablement augmenté l'automne passé en raison de la crise irako-koweïtienne. En excluant ces produits de l'indice, le taux annuel s'établit à 5,8 %, ce qui donne une idée plus pertinente du mouvement des prix.

L'indice de l'alimentation progresse de 0,2 % (en un an : + 3,8 %), principalement de par la hausse saisonnière des légumes. L'augmentation précitée du mazout se répercute sur le groupe **chauffage et éclairage** (en un mois : + 4,9 %; en un an : - 7,9 %). Dans les **transports et communications**, la progression se fixe à 0,4 % (en un an : + 2,9 %). La baisse de l'essence (- 0,4 %) ne contrebalance que faiblement la hausse des voitures neuves (+ 0,6 %), des pneus (+ 5,9 %), des services des garagistes (+ 1,9 %; en un an : + 13,6 %) et des motos et vélomoteurs (+ 2,5 %).

L'ajustement susmentionné des tarifs médicaux et une adaptation très ténue (+ 0,3 %) des tarifs hospitaliers entraînent une hausse de 2,3 % dans le groupe **santé et soins personnels** (en un an : + 9,7 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en octobre 1991

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	134,0	0,4	5,0
Alimentation	21	131,8	0,2	3,8
Boissons et tabacs	5	127,2	///	3,9
Habillement	7	136,4	///	4,6
Loyer	18	158,0	///	8,3
Chauffage et éclairage	5	85,1	4,9	- 7,9
Aménagement et entretien du logement	6	126,8	///	4,9
Transports et communications	14	122,7	0,4	2,9
Santé et soins personnels	8	139,2	2,3	9,7
Instruction et loisirs	16	136,1	///	5,0

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 164,7; (septembre 1966 = 100) 280,4



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève